

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers
En exercice : 40
Présents : 32
Votants : 35

L'an deux mille seize, le onze février à 19H00,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du
Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la
présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 4 février 2016.

Résultat du vote

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Roger CHARVET, Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB,
(Entre-deux-Guiers) ; Jean Paul CLARET (Entremont-le-Vieux) ; Roger VILLIEN, Alain
LECLERCQ (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles); Philippe QUINTIN, Elisabeth
SAUVAGEON, Gilles PERRIER MUZET (Miribel-les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-
Christophe la Grotte) ; Nicole VERARD, Gérard D'ALLIN (Saint-Christophe sur Guiers);
François LE GOUIC, Christian LORIDON (Saint-Jean de Couz) ; Pierre Auguste FEUGIER
(Saint Franc) ; Patrick FALCON, Martine MACHON (Saint- Joseph de Rivière) ; Jean-Louis
MONIN, Cédric MOREL, Christiane MOLLARET, Christian ALLEGRET, Nathalie HENNER
(Saint-Laurent du Pont) ; Yves GUERPILLON (Saint-Pierre de Chartreuse); Jacques RICHEL
(Saint-Pierre de Genebroz) ; Louis BOCCHINO , Brigitte BIENASSIS (Saint- Pierre
d'Entremont 73) Jean Paul PETIT, Frédéric CALVAIRE (Saint- Pierre d'Entremont 38) ;
Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz).

Pouvoirs : Pierre BAFFERT à Christel COLLOMB, Christiane GONTHIER à Pierre Auguste
FEUGIER, Suzy REY à Jean Paul CLARET

OBJET : Elaboration du projet de territoire Cœur
de Chartreuse– demande de subvention CTS

CONSIDERANT la décision du Conseil communautaire de lancer l'élaboration du projet de territoire qui servira dans le
cadre de l'élaboration du PLUi,

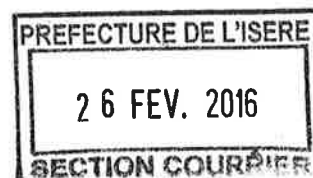
CONSIDERANT que dans le cadre du contrat territorial du département de la Savoie plusieurs actions avaient été
inscrites dans le CTS dont l'élaboration du projet de territoire Cœur de Chartreuse

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**

- **VALIDE** le plan de financement proposé ci-dessous ;

DEPENSES		RECETTES	
Postes de dépenses	Montant en euros	Nature des concours financiers	Montant en euros
Prestataire	39 700	Concours publics	
		Etat (préciser sources)	
		Région	
		Département 73	23 820
		Commune	
		Communauté de communes	
		Concours privés	
		Prêt bancaire ou crédit-bail	
		Autres concours privés (préciser sources)	
		Autofinancement	15 880
TOTAL	39 700	TOTAL	39 700

- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les financeurs.



Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 24 février 2016,

Le Président

Denis SEJOURNE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Denis Sejourne', is written over a circular official stamp. The stamp is partially obscured by the signature and contains some illegible text and a central emblem.